

Royan, le 29 mars 2018

EXECUTOIRE LE 05 AVR. 2018

VILLE DE ROYAN



COMMANDE PUBLIQUE
AFFAIRES JURIDIQUES
Dossier suivi par Julien YOUINOU
Responsable du Service Juridique
Tél. : 05.46.39.56.65
JY/EG

Madame Alice RIOUALLON
GS - FINE ARTS
GRAS SAVOYE SAS
Direction de l'Affinitaire Risques Spéciaux

33/34 Quai de Dion-Bouton
CS 70001
92814 PUTEAUX CEDEX

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception
N°2C 127 885 8837 3

Nos Réfs. : courrier n°2018/18628

Vos Réfs. : ARLN74073 Tous RISQUES EXPOSITIONS
Police AXA ART n°1009.661

OBJET : Prime de Régularisation pour l'année 2017
Marché de services relatif à des prestations d'assurance
pour les besoins de la Ville de Royan - Lot n°6 : « Tous Risques Expositions »

Madame,

Dans le cadre du marché cité en objet et conformément à votre demande, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, en retour, un exemplaire « original » de l'avenant de régularisation pour l'année 2017 dûment signé.

Monsieur Julien YOUINOU, *Responsable du Service Juridique* - ☎ 05.46.39.56.65 - se tient à votre disposition pour les éventuels compléments d'information que vous pourriez souhaiter obtenir.

Je vous souhaite bonne réception de ce document et je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire de la Ville de ROYAN,



Patrick MARENGO
Port. : 07.76.14.20.24

P.I./1

En provenance de:
~~GRAS SAVOYE SAS~~
~~33/34 Grande de Baudouin~~
~~CS 70001~~
~~97211 MONTREAL Cedex~~



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 2C 127 885 8837 3



Renvoyer à FRAB

Présenté / Avisé le : / /
Distribué le : / /

Je soussigné déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI/Permis de conduire
 Autre :

GRAS SAVOYE
RECULE
15 AVR. 2018
Service Courrier

Ville de Royan
Hôtel de Ville
80 Avenue de Pontalche
17705 ROYAN Cedex

33





redefining / art insurance

D 18. 180

Agence ou Courtier	N° de Contrat	Catégorie	Modèle	Exce	Nature	Date d'émission
GRAS SAVOYE	1009.661	94	15/09/2000		AVENANT	19/03/2018
Immeuble Quai 33- 33/34 quai de Dion Bouton - CS 70001 - 92814 PUTEAUX Cedex						
Souscripteur : Ville de Royan Hotel de Ville 80 av. de Pontailac 17205 Royan Cedex			Intitulé : REGULARISATION EXERCICE 2017			
Période du au		Prime HT	Taxes	Catastrophes Naturelles	Prime TTC	
01/01/2017 31/12/2017		93,23	5,13	6,35	104,70	

AVENANT DE REGULARISATION DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES - EXERCICE 2017

Voir détail en annexe jointe

Le présent avenant fait partie intégrante du contrat, toutes les autres clauses et conditions y insérées demeurent valables en tant que non-contraires à celles du présent acte.

Il n'est rien dérogé aux clauses et conditions du contrat.

Fait en double exemplaire, à Puteaux le

19/03/2018

LE SOUSCRIPTEUR

POUR LA SOCIETE



Le Maire de la Ville de Royan

Patrick TARENGO

La Ville de ROYAN représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 2 octobre 2017 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 4 octobre 2017 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

